

LDC Éducation-Grenoble

166 cours Berriat - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 09 67 76 / 06 95 13 30 70
acad-grenoble@ldc-education.org
<https://ldc-education.org>

Stage Antisexisme et lutte de classes

Jeudi 16 janvier 2025

Syndiqué-e ou non : Inscrivez-vous !

**Pour
quoi
?**

L'Éducation nationale broie ses personnels, tout particulièrement les femmes. Ce sont d'ailleurs elles qui forment la majorité des précaires de l'éducation nationale. Une réflexion est à mener sur les fonctionnements de ces inégalités. Ceci afin d'essayer de dégager des possibilités d'action individuelles et collectives au niveau syndical. Il s'agit pour cela de connaître les droits, les possibilités d'action, et les différentes formes de recours. Mais cela nécessite également de réfléchir sur les articulations entre antisexisme et syndicalisme pour essayer de savoir à quel moment les questions de sexisme deviennent un objet syndical, si il faut les traiter différemment des autres oppressions, pour les lier avec la lutte des classes, notamment à travers la question de l'aliénation et de l'exploitation économique. Le but est de penser des outils de lutte et de réappropriation, au-delà des prêt-à-penser.

Matin

- 9h30 : Accueil

**-Présentation de La révolution féministe
d'Aurore Koechlin**

-Historiques (bref) des féminismes

**-Présentation de Ecoféminisme, une perspective de subsistance
de Veronika Bennholdt-Thomsen, Maria Mies**

12h : repas syrien avec une participation (signaler sur le sondage si intéressé-e).

Après-midi

-14h00 : Ateliers en groupe autour de situations rencontres ou personnelles

- Théâtre forum autour de situations

- Bilan

Envoyez votre demande de congé pour formation syndicale par la voie hiérarchique avant le 16 décembre 2024.

Modèle de lettre ci-joint

Et remplir le sondage (ici) (pour que nous puissions vous déclarer à l'organisme de formation).

En cas de refus, contactez-nous

Immédiatement !

Local de LDC éducation Grenoble

166, cours Berriat
38100 Grenoble

Où?

Comment?

Si vous n'avez pas de réponse quinze jours avant le début du stage (soit le 1 janvier 2025), celui-ci est réputé accepté. Si vous recevez un refus, contactez-nous !

Quand?

Jeudi 16 janvier 2025 (9h30-17h00)

Le congé pour formation syndicale est un droit (12 jours/an) pour tout.e salarié.e, titulaire ou non, syndiqué.e ou non. Pour ce stage, vous pouvez demander une autorisation d'absence pour la journée ou une demi-journée.

**Modèle pour s'inscrire au stage :
Personnel Education nationale**

« Lieu », le *

Mme. la Rectrice/ M./Mme. Le/la DASEN
s/c chef de service ou directeur de composante /
s/c du chef d'établissement/
Ou Mme/M. l'IEN
Ou Votre employeur

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation)
demande a bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / d'une demi-journée, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera le 16 janvier 2025, à Grenoble, stage déclaré sous l'égide de l'association Culture & Liberté (5 rue Saint-Vincent-de-Paul, 75010 Paris).

Signature :

Plus que jamais

S'informer,

Permet de se défendre !

Savoir se défendre,

Permet de s'organiser
collectivement !

S'organiser collectivement,

C'est aussi se syndiquer !